

FERMETURE DU COS DU 19 JUIN AU 10 JUILLET

**SORTIE QUAD A CHAMROUSSE**

Le C.O.S. vous propose le **Samedi 8 Juillet 2023** une randonnée unique de 1H30 en Quad biplace (450 CANAM à direction assistée), où vous découvrirez des panoramas grandioses sur Grenoble, le Vercors, la Chartreuse, le Taillefer, l'Oisans et les Lacs... accès à 2250 m à la Croix de Chamrousse.

Le départ de la randonnée est prévu à 17h00. Rendez-vous sur place à 16h30. Un covoiturage pourra être organisé au départ de St Egrève. A la fin de la randonnée vous partagerez un repas montagnard au restaurant Le Chalet.

**Tarif Adhérent : 45 €** (le prix comprend la randonnée de 1H30 + Dîner) – Invité = 90€

**Permis A ou B obligatoire pour les conducteurs, le passager sont admis à partir de 1,30 m**

Les inscriptions seront prises jusqu'au **14 juin 2023**.

**COMMISSION SOCIALE - Chèques vacances, rentrée scolaire, Noël 2023**

**Les chèques vacances concernent TOUS LES ADHÉRENTS.  
Ils sont attribués soit pour les enfants jusqu'à 16 ans, soit pour les adhérents.**

**Les permanences pour la distribution :**

- de la prime de vacances en chèque ANCV
- des chèques-cadeau "rentrée scolaire" pour les enfants nés entre le 01.01.2007 et le 31.12.2017
- des plaquettes jouets et des bulletins d'abonnement pour les enfants jusqu'à 16 ans.

auront lieu :

- les **mardis 6 et 13 juin 2023 de 9h00 à 12h00** au secrétariat du C.O.S.
- le **mercredi 7 juin 2023 de 14h00 à 16h00** en mairie, salle Belledonne.

**ATTENTION : Toute fiche de jouet (ou bulletin d'abonnement) non rendue le mardi 12 juillet 2023 (date limite) sera considérée comme un don à une œuvre caritative, de même que les jouets non récupérés au 31 décembre de l'année.**

Pour les enfants nés entre le 01.01.2004 et le 31.12.2006, le chèque-cadeau de rentrée scolaire sera distribué dès septembre et jusqu'au mardi 31 octobre 2023 pendant les heures de permanence du COS, uniquement sur présentation d'un certificat de scolarité.

**BILLETTERIE – CARTE DE PISCINE****➤ Billetterie**

Pour toute billetterie (Parc de loisirs, Peaugres, Walibi, Disney, Futuroscope, Ferme aux crocodiles, Marineland, Le Pal, Vulcania, Grottes de Choranche, Aqua Parc, Puy du Fou, TOUROPARC etc....), renseignez-vous auprès du C.O.S. des disponibilités et/ou des conditions de commande.

**➤ Carte de piscine**

L'ensemble des agents de la Ville bénéficie des tarifs résidents. Pour cela, il faut :

- pour l'agent résident SIVOM, pas de conditions particulières, il présente sa carte résident
- pour l'agent non résident SIVOM :
- soit il est adhérent au COS : le COS fournira une attestation d'adhésion avec la composition des ayants droits.
- soit il n'est pas adhérent au COS : il doit demander une attestation au service Ressources Humaines pour justifier qu'il est salarié de la ville (idem procédure Cantine)

**L'agent achète directement sa carte à la piscine et demande une facture pour le remboursement auprès du COS. Conditions : 3 mois d'ancienneté de l'agent à la Mairie**

Permanences du COS : **MARDI** de 9 h à 12h30 et de 13h à 17 h  
le **MERCREDI** de 9 h à 12 h - ☎ 04.76.56.53.88 - [cos@mairie-st-egreve.fr](mailto:cos@mairie-st-egreve.fr) p 1/2  
Retrouvez nous sur : [www.cos-st-egreve.fr](http://www.cos-st-egreve.fr)

**LOCATION 2023 – TOUTES SAISONS – FORMULE LIBERTÉ****OFFRE PROMOTIONNELLE AVEC MISTERCAMP****Remise supplémentaire de 20 % limité à 50 € par semaine sur vos réservations hors vacances scolaires**

le COS a signé un contrat « OFFRE PRIVILÈGE » avec le partenaire MISTERCAMP, Cette formule donne accès à des semaines en hébergement de type résidence mobile ou chalet dans plus de 100 campings en France (dont la Corse) et en Espagne, sur la **période hors saison, soit avant le 24 juin 2023 et à partir du 2 septembre 2023**. Cette formule garantit des prix fixés à la semaine et sur des arrivées le samedi ou le dimanche (en fonction des rotations des campings) et en fonction des catégories des campings et des dates de séjour comme suit :

**99 € - 125 € - 150 € - 180 € - 210 € - 270 € – 330 €      -20%**

Vous avez la possibilité de visualiser en temps réel les prix remisés et la disponibilité en effectuant une consultation sur le site MISTERCAMP via le lien : Site : [www.mistercamp.com/ayant-droit-accés](http://www.mistercamp.com/ayant-droit-accés) - Code partenaire : EGREV

Une fois votre destination choisie, contactez le COS qui finalisera la réservation.

**RÉSERVATION PAR LE COS**

- **Une formule « Liberté »** adaptée à vos besoins

Chacun choisit ses vacances, **via les prestataires ci-après**, où il souhaite, quand il souhaite, autant de semaine qu'il souhaite et le type de locatif qu'il souhaite.

L'agent recherche et s'adresse au secrétariat du COS pour les modalités de réservation : période, camping, type de logement... Demander les codes COS au secrétariat pour connaître le tarif CE.

HOMAIR – OLYDEA – TOHAPI – ODALYS - CAMPINGS.COM – GOELIA – MISTERCAMP-TOURISTRA VACANCES - CAMPING PARADIS - LES VILLAGES CLUBS DU SOLEIL - APV CAMPING - CAMPEOLE - VACANCES BLEUES

**VACANCES SCOLAIRES ÉTÉ (du 8 juillet – au 02 septembre)**

Vous bénéficierez d'une participation du COS de 20% limitée à 200 €/semaines et 2 semaines maximum par famille.

L'attribution de la participation se fera en fonction du règlement à point et dans la limite du budget.

Paiement en chèques ANCV possible avant le 1<sup>er</sup> mai.

Les demandes seront traitées dans la limite du budget.

**HORS VACANCES D'ÉTÉ**

De l'ouverture des campings jusqu'au 8 juillet 2023 et à partir du 02 septembre 2023 jusqu'à la fermeture des campings – tarif CE.

**LOCATION INDIVIDUELLE – PARTENARIATS / PARTICULIERS**

En dehors de ces offres, vous pouvez bénéficier de réduction chez plusieurs prestataires.

Partenariat avec l'amicale des Sapeurs pompiers de St Egrève pour la location

d'un **appartement à Corrençon** - 10 couchages - **prix par semaine 150 € - toute l'année**

Rapprochez-vous du secrétariat du COS pour obtenir plus de renseignement ou sur le site internet :

[www.cos-st-egreve.fr](http://www.cos-st-egreve.fr) .

Permanences du COS : **MARDI** de 9 h à 12h30 et de 13h à 17 h

le **MERCREDI** de 9 h à 12 h - ☎ 04.76.56.53.88 - [cos@mairie-st-egreve.fr](mailto:cos@mairie-st-egreve.fr) p 2/2

Retrouvez nous sur : [www.cos-st-egreve.fr](http://www.cos-st-egreve.fr)